

**Arrêté fixant la composition du jury de l'examen professionnel
pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle
de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

ACADÉMIE DE LILLE - SESSION 2026

**LA RECTRICE DE RÉGION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE
LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LILLE
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 28 janvier 2009 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu L'arrêté du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu Les propositions de la présidente de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est constitué comme suit :

Présidente

Madame Laëtitia VERMEULEN DSDEN du Nord (59)
Cheffe de la division de l'organisation scolaire

Vice-président

Monsieur David DUHAMEL Collège Albert Roussel de Tourcoing (59)
Attaché d'administration de l'État

Membres du jury

Monsieur Thomas BERTIN DSDEN du Nord (59)
Attaché principal d'administration de l'État

Madame Stéphanie BINIENDA Lycée Condorcet de Lens (62)
Attachée principale d'administration de l'État

Monsieur Clément BONNAY DSDEN du Pas-de-Calais (62)
Attaché principal d'administration de l'État

Monsieur Aurélien CAUÛET Collège Jean Vilar d'Angres (62)
Personnel de direction

Madame Justine COPIN Collège Jean Deconinck de Dunkerque (59)
Attachée d'administration de l'État

Monsieur Aurélien DAEL <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Rectorat de Lille (59)
Monsieur Damien DEHEUNYNCK <i>Inspecteur de l'Éducation nationale</i>	Circonscription de Dunkerque (59)
Monsieur Yacine DJELTI <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Collège Germinal de Biache-Saint-Vaast (62)
Monsieur Nicolas DUTHOIT <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Lycée Jean-Baptiste Corot de Douai (59)
Madame Fatima EL KADIRI <i>Attachée d'administration de l'État</i>	DSDEN du Nord (59)
Monsieur Anthony FIERET <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Collège Riaumont de Liévin (62)
Monsieur Raphaël FREMAUX <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Lycée Louis Pasteur de Hénin-Beaumont (62)
Madame Nathalie FROGER <i>Assistante ingénieure</i>	Université de Lille – Wimereux (62)
Madame Séverine GOSSELIN <i>Personnel de direction</i>	Lycée professionnel des travaux publics de Bruay-la-Buissière (62)
Madame Martine JOLY <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Université du littoral Côte d'Opale de Boulogne-sur-Mer (62)
Madame Hoda NASSRALLAH <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Collège Robert Badinter de Cambrai (59)
Madame Cécile SIOMBOING <i>Personnel de direction</i>	École régionale premier degré de Douai (59)
Madame Karine WIART <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Université Polytechnique des Hauts-de-France de Aulnoy-lez-Valenciennes (62)

Article 2 : Madame la responsable du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 25 novembre 2025

Sophie BÉJEAN

